



VARENNES

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

**Règlement 996 décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 21 800 \$ pour en acquitter le coût**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Varennes le 13 janvier 2025.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 mai 2025.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 3 juin 2025.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

Mylène Rioux, OMA

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 3 juin 2025 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 3 juin 2025.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

Mylène Rioux, OMA